



Conseil économique et social

Distr. générale
12 février 2021
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Seizième session

26-30 avril 2021

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Fonds d'affectation spéciale pour le Forum

Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts

Note du Secrétariat

Résumé

La présente note porte sur les contributions reçues et les dépenses engagées en 2020 par le fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts. Sans les généreuses contributions des pays donateurs au fonds d'affectation, fort appréciées, de nombreuses activités qui découlent du mandat du Forum n'auraient pas pu être exécutées.

La présente note a été établie conformément à l'annexe I de la résolution [2020/14](#) du Conseil économique et social, en vertu de laquelle le fonctionnement du fonds d'affectation spéciale sera examiné à la seizième session du Forum.

* [E/CN.18/2021/1](#).



I. Introduction

1. Dans sa résolution 2015/33, relative à l'arrangement international sur les forêts après 2015, le Conseil économique et social a exhorté les gouvernements et les organismes donateurs, y compris les institutions financières et autres entités en mesure de le faire, à verser des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts. Conformément au programme de travail du Forum pour sa soixante-seizième session (résolution 2020/14 du Conseil économique et social, annexe I), le secrétariat du Forum fait rapport à ce dernier sur le fonctionnement du fonds, en indiquant le montant et la source des contributions reçues et en décrivant comment ces fonds ont été utilisés. La présente note est présentée à des fins d'information. Les chiffres qui y figurent n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent donc qu'une estimation au 31 décembre 2020.

2. La présente note donne un aperçu des contributions et des dépenses du fonds d'affectation spéciale pour 2020. Des activités ont été menées en application des résolutions 71/285 et 62/98 de l'Assemblée générale, portant respectivement sur le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et sur l'instrument des Nations Unies sur les forêts, ainsi que des résolutions concernant le Forum, notamment la résolution 2015/33 du Conseil économique et social et l'annexe I de sa résolution 2020/14.

II. Contributions au fonds d'affectation spéciale en 2020

3. En 2020, cinq pays donateurs ont versé des contributions au fonds d'affectation spéciale pour aider le Forum à exécuter son mandat, à organiser ses sessions, à mener ses activités intersessions ainsi que ses travaux et à assurer le fonctionnement de son secrétariat (voir le tableau 1). Le montant de ces contributions s'est élevé à environ 1 173 635 dollars, dépenses d'appui aux programmes comprises. Sans ces contributions, qu'il reçoit avec gratitude, le Forum n'aurait pas pu mener ses activités essentielles.

Tableau 1

Contributions au fonds d'affectation spéciale en 2020

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Total</i>
Allemagne	222 650
Chine	315 000
États-Unis d'Amérique ^a	600 000
Fédération de Russie	17 590
République de Corée	18 395
Total partiel des contributions	1 173 635
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2020	1 731 037
Remboursements aux donateurs ^b	(108 949)
Total	2 795 724

^a Les fonds reçus comprennent la contribution annoncée pour 2019 (300 000 dollars) et la contribution pour 2020 (300 000 dollars).

^b En 2020, les fonds non dépensés ont été remboursés à deux donateurs : le Japon (35 594 dollars) et la Turquie (73 354 dollars).

III. Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2020

4. En 2020, les coûts relatifs au personnel et aux services de consultants financés au moyen de ressources extrabudgétaires ont représenté 71 % des dépenses engagées et les voyages entrepris aux fins du renforcement des capacités, 21 %. Il est important de noter que l'exécution des activités de renforcement des capacités a été freinée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ce qui a entraîné le report à une date ultérieure de certaines activités initialement prévues pour 2020. Des informations détaillées sur les dépenses financées au moyen du fonds sont présentées dans le tableau 2 et la figure ci-après.

Tableau 2

Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2020

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépenses</i>	<i>Total</i>
Coûts relatifs au personnel et aux services de consultants ^a	532 226
Voyages aux fins du renforcement des capacités ^b	156 217
Voyages des représentants et des experts ^c	(11 119)
Voyages du personnel	1 663
Services contractuels	28 394
Frais de fonctionnement divers ^d	33 976
Total partiel	741 357
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	96 368
Total	837 725

^a Y compris les dépenses afférentes aux postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires ainsi qu'à la location des locaux à usage de bureaux et au matériel informatique, les autres dépenses de personnel et les honoraires des consultants.

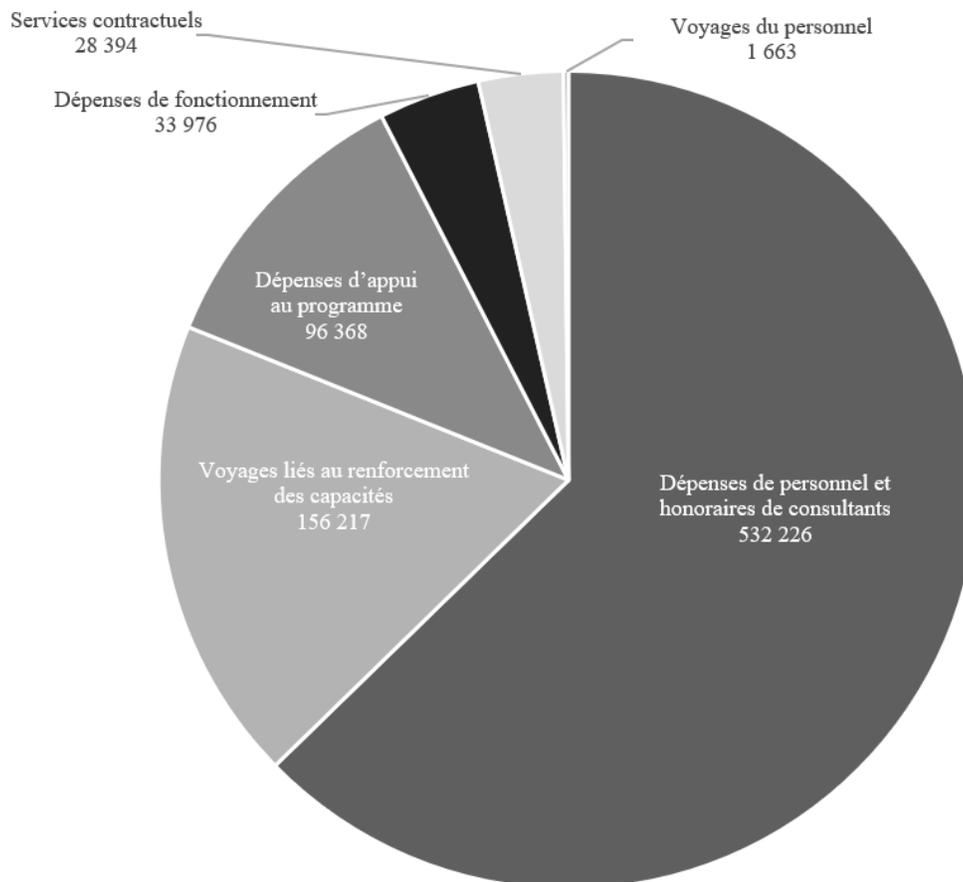
^b Y compris les voyages des participants, des consultants et du personnel pour se rendre à des ateliers de renforcement des capacités organisés par le Réseau mondial de facilitation du financement forestier.

^c Économies réalisées par l'annulation d'engagements contractés lors d'exercices précédents.

^d Y compris le coût des services de conférence, les frais de services du Programme des Nations Unies pour le développement, les dépenses liées aux fournitures et les frais bancaires.

Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2020

(En dollars des États-Unis)



5. En 2020, des ressources extrabudgétaires ont complété les fonds prévus au budget ordinaire [programme 7 (Affaires économiques et sociales), sous-programme 8 (Gestion durable des forêts)]. Ces contributions ont financé une part importante des travaux du secrétariat du Forum en 2020, notamment :

a) **Les dépenses afférentes au personnel du secrétariat et aux consultants et experts techniques qui appuient les activités du Forum.** Deux postes P-3 et un poste G-5 ont été financés à l'aide de ressources extrabudgétaires en vue de l'exécution des activités prescrites. En 2021, les trois postes devraient continuer à être financés par des ressources extrabudgétaires. En 2020, des ressources extrabudgétaires ont également été utilisées pour engager des consultants et des experts techniques afin de mener à bien les activités du Réseau mondial de facilitation du financement des forêts, celles entreprises au titre de l'évaluation initiale des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la gestion durable des forêts et d'autres activités prescrites ;

b) **Voyages aux fins du renforcement des capacités.** En 2020, les voyages des participants, des consultants et du personnel du secrétariat qui ont assisté aux ateliers de renforcement des capacités proposés par le Réseau ont également été financés au moyen de ressources extrabudgétaires. Des ateliers nationaux et régionaux de renforcement des capacités ont été organisés en Macédoine du Nord, au Nigeria et en Thaïlande au cours du premier trimestre de 2020 ;

c) **Voyages des représentants et des experts.** En raison des difficultés opérationnelles et des restrictions de voyage dues à la pandémie de COVID-19, il n'a pas été possible de tenir en personne les réunions liées au Forum. Par conséquent, il n'y a pas eu de dépenses afférentes aux déplacements des représentants et des experts pour ces réunions en 2020 ;

d) **Voyages du personnel.** Les ressources du fonds ont été utilisées pour compléter les ressources inscrites au budget ordinaire afin de couvrir les frais de voyage associés à la participation du secrétariat aux principaux événements internationaux et intergouvernementaux sur les forêts concernant la coordination régionale qui se sont tenus au cours du premier trimestre de 2020. La propagation de la pandémie de COVID-19 a entraîné le report ou l'annulation de nombreux événements internationaux et intergouvernementaux liés aux forêts auxquels le personnel devait initialement participer, notamment les réunions et conférences intéressant le Partenariat de collaboration sur les forêts et ses organisations membres, la coordination régionale, les grands groupes et le renforcement des capacités ;

e) **Services contractuels, services de conférence et frais de fonctionnement.** En 2020, des fonds extrabudgétaires ont été utilisés pour couvrir les coûts afférents aux vacataires, au développement du site Web du centre d'information du Réseau mondial de facilitation du financement forestier, aux services de conférence, aux frais des services fournis par le Programme des Nations Unies pour le développement et aux frais bancaires associés aux réunions de groupes d'experts organisées en dehors du Siège.

IV. Réalisations et résultats

6. Un certain nombre de réalisations et de résultats découlent des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale :

a) Malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, la quinzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts a adopté avec succès, en juin 2020, une résolution de portée générale qui a défini la marche à suivre pour certains des domaines clés des activités du Forum, notamment l'établissement des rapports nationaux, les moyens de mise en œuvre, le renforcement des capacités et les priorités thématiques pour la période biennale ;

b) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour amplifier la vision stratégique à l'horizon 2030 du Partenariat de collaboration sur les forêts et soutenir l'élaboration du plan de travail du Partenariat pour la période 2021-2024. La vision stratégique, adoptée en janvier 2020, est assortie d'objectifs spécifiques et de priorités stratégiques pour la mise en œuvre du plan stratégique pour les forêts et de ses six objectifs relatifs aux forêts arrêtés au plan mondial, ainsi que d'autres engagements majeurs pour les forêts, d'ici à 2030. De plus amples détails sur les activités du Partenariat figurent dans la note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies pour les forêts 2017-2030, qui met l'accent sur les contributions des partenaires et le renforcement de la coopération avec ceux-ci en vue de la réalisation des priorités thématiques des seizième et dix-septième sessions du Forum ([E/CN.18/2021/3](#)) ;

c) Les ressources du fonds d'affectation ont été utilisées pour compléter les montants imputés au budget ordinaire et au programme ordinaire de coopération technique en vue de l'exécution des activités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier. Les travaux menés pour rendre opérationnelle la première phase du centre d'information du Réseau, par le développement de son site Web et de trois bases de données, ont été réalisés grâce à un financement du fonds d'affectation spéciale affecté aux ressources humaines. Des informations supplémentaires sur les

activités du Réseau figurent dans la note du Secrétariat sur les moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier (E/CN.18/2021/4) ;

d) Les ressources de ce fonds ont été essentielles pour appuyer les travaux liés au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports, notamment pour couvrir les coûts afférents aux ressources humaines aux fins de l'élaboration d'un ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux et de la préparation de la publication phare sur les progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs et cibles mondiaux du plan stratégique pour les forêts. Des informations plus approfondies figurent dans la note du Secrétariat sur le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris l'instrument des Nations Unies sur les forêts et les contributions nationales volontaires (E/CN.18/2021/5) ;

e) Le Fonds d'affectation spécial demeure essentiel pour contribuer au financement des renforts en personnel du secrétariat du Forum, qui est toujours la plus petite entité du Département des affaires économiques et sociales. En 2020, le fonds d'affectation a financé les frais de personnel afférents aux postes de trois fonctionnaires, deux de classe P-3 et un de classe G-5.

V. Priorités et difficultés

7. Les activités et réalisations du Forum n'ont cessé de croître depuis sa création. Les ressources humaines et financières dont le secrétariat a besoin pour appuyer le Forum et ses États membres ont été mises en évidence et solidement justifiées dans des résolutions, notamment dans la résolution 2015/33 du Conseil économique et social. Les ressources humaines du secrétariat ont été affectées par la crise de liquidité actuelle de l'Organisation et le gel temporaire des recrutements qui y est associé. En conséquence, la procédure de recrutement pour deux postes financés sur le budget ordinaire (1 poste P-3 et 1 poste G-5) est temporairement suspendue.

8. S'assurer des ressources humaines et financières suffisantes pour pouvoir renforcer les activités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier reste un défi. Par ailleurs, la création du centre d'information du Réseau, qui est en cours, est elle aussi entièrement tributaire des contributions volontaires.

9. Les voyages ont dû être fortement réduits en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Lorsque les réunions en présentiel pourront reprendre, il sera difficile de mobiliser des contributions pour financer les frais de voyage des représentants et des experts de pays en développement et de pays en transition. Le financement de ces voyages dépend entièrement des contributions au fonds d'affectation spéciale. Si la tendance à la baisse des contributions dans ce domaine se poursuit, il sera extrêmement compliqué de garantir une représentation équilibrée des pays développés et en développement lors des futures réunions liées au Forum.

10. Le secrétariat doit impérativement continuer de disposer de ressources humaines et financières suffisantes et durables pour appuyer la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et la réalisation des six objectifs relatifs aux forêts arrêtés au plan mondial et atteindre les 26 cibles qui leur sont associées. Ces ressources sont cruciales pour mener à bien toutes les activités de fond du Forum et de son secrétariat, notamment le renforcement des capacités, la mobilisation de fonds en faveur des forêts, le suivi et l'évaluation des progrès réalisés et l'établissement de rapports sur lesdits progrès, l'amélioration de la coopération et de la coordination, la promotion de la collaboration régionale, de la communication et de la sensibilisation, ainsi que le renforcement de la participation des parties

prenantes, notamment de celle du secteur privé. Il est donc essentiel que les contributions extrabudgétaires au fonds d'affectation spéciale soient soutenues et cohérentes pour permettre au secrétariat de s'appuyer sur une base stable dans l'exercice de ses fonctions essentielles.

Tableau 3

Montant estimatif des dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2021

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépenses</i>	<i>2021</i>
Dépenses de personnel ^a	475 000
Consultants, experts et services contractuels ^b	200 000
Voyages des représentants et des experts ^c	160 000
Voyages du personnel	75 000
Total partiel	910 000
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	118 300
Total	1 028 300
Solde de clôture au 31 décembre 2020	1 974 720
Contributions prévues pour 2021	700 000
Total des fonds escomptés en 2021	2 674 720

Note : Le montant estimatif des dépenses correspond au montant des ressources nécessaires à l'exécution du programme de travail actuel du secrétariat du Forum ; il ne tient pas compte du financement des activités supplémentaires qui pourraient être prescrites lors de la seizième session du Forum.

^a Montant estimatif calculé sur la base du coût du financement de deux postes P-3 et d'un poste G-5 au moyen de ressources extrabudgétaires en 2021.

^b Y compris les frais liés au recrutement de consultants chargés d'aider aux préparatifs de la dix-septième session du Forum, prévue en 2022, et d'appuyer les travaux du Réseau mondial de facilitation du financement forestier.

^c Y compris les frais de voyage des représentants de pays en développement et de pays en transition qui participeront aux réunions liées aux activités du Forum et qui se tiendront au cours de la deuxième moitié de 2021.